



Bulletin d'inscription à envoyer par courrier à **Comptoir de Payerne, Case postale 110, 1530 Payerne**

**Délai : 31.03.2022**

## EXPOSANT

### Adresse de correspondance

Raison sociale			
Direction		Mobile/natel	
Responsable du Stand		Mobile/natel	
E-mail			
Rue			
NPA		Ville	
Téléphone		Site Web	

### Adresse de facturation

Raison sociale			
Rue			
NPA		Ville	

**Nom et ville de l'exposant qui figurent sur les différentes publications (site web, liste exposants, etc) (maximum 40 caractères)**

Raison sociale		Ville	
----------------	--	-------	--

## CO-EXPOSANT

**Pour le ou les co-exposant (s) présent(s) sur votre stand, la facture est adressée à l'exposant principal uniquement. Le comité se réserve le droit d'accepter ou non la co-exposition selon la nature des articles présentés. La taxe pour un co-exposant est de CHF 300.--**

Raison sociale			
Rue			
NPA		Ville	
Articles présentés			

## DOMAINE D'ACTIVITE

Liste des produits présentés sur votre stand, *seuls les articles annoncés sont acceptés.*

Produits présentés :

## ANIMATION, CONCOURS

Si vous envisagez d'organiser un event (concours, animation spéciale ...), veuillez l'annoncer et prendre contact avec M. Sébastien Tappy (sebastien@comptoir-payerne.ch). Il pourrait figurer sur le programme, voire dans la publicité du Comptoir de Payerne 2022. Vous pouvez aussi vous démarquer grâce aux différentes offres figurant sur le formulaire annexe.

Event(s) prévu(s) :

## SURFACES

La location d'une surface pour un stand comprend le montage et le démontage de nos structures de base en bois/métal.

La location d'une surface pour un stand comprend 1 rallonge avec fiche standard 230 volt (T13) à son extrémité, maximum 1500 Watt. Cela correspond à un frigo, une machine à café et 10 spots de 50 Watts (puissance LED). Veuillez contrôler la puissance des appareils utilisés. Si votre consommation dépasse les 1500 Watts, demandez une prise supplémentaire T13/10A. La consommation est incluse dans le prix de location au m<sup>2</sup>. Si votre consommation est supérieure à votre demande et nécessite une intervention de notre service technique, un forfait de CHF 250.-- est facturé en sus.

Les exposants qui disposent de leur propre structure doivent communiquer la dimension hors tout au sol de leurs éléments. Toute mesure qui dépasse de plus de 3 cm la mesure pleine est facturée un 1/2 mètre supplémentaire. Par exemple, les dimensions annoncées sont 6 ml x 2,5 m mais se révèlent être 6,05 ml x 2,55 ml, la facture est établie sur 6,5 ml x 2,5 ml.

Les stands dont la hauteur dépasse les 250 cm doivent impérativement être annoncés.

Veuillez établir un croquis de votre stand à la dernière page et indiquer l'emplacement souhaité de l'arrivée de l'alimentation électrique et, pour ceux qui le demandent, l'emplacement de l'arrivée d'eau.

## Surface brute du stand

Longueur en cm	<input style="width: 80%;" type="text"/>	profondeur en cm	<input style="width: 80%;" type="text"/>	m <sup>2</sup>	_____	à CHF	99	_____	<b>0</b>
Plus-value pour 2 faces ouvertes				m <sup>2</sup>	_____	à CHF	15	_____	<b>0</b>
Plus-value pour 3 faces ouvertes				m <sup>2</sup>	_____	à CHF	30	_____	<b>0</b>

Stands extérieurs - selon convention séparée - nombre limité.

Les restaurants, bars, buvettes et autres débits de boissons ou nourriture consommées sur place et payantes font l'objet d'une convention spécifique établie d'entente avec le comité.

Les demandes de stands avec plusieurs faces ouvertes dépendent de l'élaboration des plans et ne peuvent donc être garanties. Le comité vous contacte si la demande ne peut être honorée.

### **Vous disposez de votre propre structure, donnez vos dimensions hors tout**

Longueur en cm  profondeur en cm  hauteur en cm

**Soyez précis car le comité se décharge de toute responsabilité en cas de données erronées.  
Toute structure qui doit être démontée est facturée CHF 250.--**

## Equipements de stand

### Habillage de stand

Parois en panneaux aggloméré mélaminé blanc, épaisseur 13 mm, dimension 100/250 cm.

Panneaux neufs posés et déposés par nos soins

Nombre de panneaux	pce	<input style="width: 80%;" type="text"/>	à CHF	55	_____	<b>0</b>
--------------------	-----	--	-------	----	-------	----------

Parois en panneaux aggloméré mélaminé blanc, épaisseur 13 mm, dimension 100/250 cm.

Panneaux usagés (deuxième main) posés et déposés par nos soins

Nombre de panneaux	pce	<input style="width: 80%;" type="text"/>	à CHF	35	_____	<b>0</b>
--------------------	-----	--	-------	----	-------	----------

Frontons en panneaux de fibres blanc, épaisseur 5 mm, dimension 30/100 cm, pour cacher bandeau supérieur de nos structures, nombre correspond au mètre linéaire de face ouverte

Nombre de panneaux	pce	<input style="width: 80%;" type="text"/>	à CHF	15	_____	<b>0</b>
--------------------	-----	--	-------	----	-------	----------

### **Electricité et télécommunication** (attention uniquement pour besoins supplémentaires ! SVP voir ce qui est déjà compris dans la surface de base)

L'exposant est tenu d'accepter, le cas échéant, qu'un tableau général de distribution soit installé sur son stand. La consommation électrique est comprise dans les prix d'installation.

Prise T13 / 230 V - 10 A , correspondant à une puissance de 1500 W supplémentaire	pce	<input style="width: 80%;" type="text"/>	à CHF	250	_____	<b>0</b>
---	-----	--	-------	-----	-------	----------

Prise T15 / 400 V - 16 A , correspondant à une puissance de 9000 W supplémentaire	pce	<input style="width: 80%;" type="text"/>	à CHF	300	_____	<b>0</b>
---	-----	--	-------	-----	-------	----------

Prise CEE / 400 V - 32 A , correspondant à une puissance de 18000 W supplémentaire	pce		à CHF	500	<u>0</u>
Prise CEE / 400 V - 63 A , correspondant à une puissance de 36000 W supplémentaire	pce		à CHF	950	<u>0</u>
Tableau de distribution électrique	pce		à CHF	400	<u>0</u>
Wifi (standard), pour les 10 jours	pce		à CHF	150	<u>0</u>

## Amenée d'eau

Les emplacements pour l'eau sont limités dans la Halle des Fêtes donc l'exposant est tenu d'accepter l'emplacement défini par les plans. Cette problématique ne s'applique pas à la tente. Dans tous les cas, vous devez mentionner précisément l'emplacement souhaité pour l'écoulement. Le raccordement n'est pas compris, vous pouvez faire appel à notre sanitaire agréé.

Amenée d'eau	pce		à CHF	400	<u>0</u>
Raccordement d'une plonge	pce		à CHF	200	<u>0</u>
Raccordement d'un lave-vaisselle	pce		à CHF	250	<u>0</u>

## Taxe, billetterie et parking

Un grand parking est à disposition aux abords de la Halle des Fêtes. Il est payant de 8h00 à 18h00 les jours ouvrables mais gratuit les weekends et jours fériés.

Pour les cartes d'acheteurs, vous pouvez en commander via le formulaire d'inscription ou aller les chercher (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT) chez : Fiduciaire Dorothee Stucki Sàrl, Rue des Berges 38, 1530 Payerne (billets à commander au préalable par email à [info@comptoir-payerne.ch](mailto:info@comptoir-payerne.ch)).

Pour les cartes exposants comprises au prorata des m<sup>2</sup> loués, vous devez vous référer au point 19 du règlement.

Pour la vente de boissons alcoolisées sur le stand, vous devez vous référer au règlement communal en vigueur et en informer le comité.

Taxes fixes: inscription, élimination des déchets, nettoyage (non compris stands), etc.		CHF	200	<b>200.00</b>
Cartes d'acheteurs par paquet de 50 uniquement	nbre de paquet 50	CHF	100	<b>0.00</b>
Carte d'exposant supplémentaire	pce	CHF	15	<b>0.00</b>
Inscription co-exposant	nbre	CHF	300	<b>0.00</b>
Total HT				<u>          </u>
TVA 7.7%				<u>          </u>
Total TVA 7.7% incl.				<u><u>          </u></u>

## Remarques importantes concernant votre stand pour l'élaboration des plans

## Généralités : rappel des points importants du règlement du Comptoir de Payerne édition 2020

**Tous les prix mentionnés ci-dessus s'entendent TVA non comprise.**

Ce bulletin est disponible en format PDF sur notre site [www.comptoir-payerne.ch](http://www.comptoir-payerne.ch). Seul un formulaire officiel dûment rempli et signé est pris en considération. Un retour par courrier à Comptoir de Payerne, CP 110, 1530 Payerne est obligatoire.

Le comité a fixé un délai d'inscription au **31.03.2022**. Les dates de réception des inscriptions sont prises en considération lors de l'élaboration des plans.

L'acceptation ou le refus d'un stand, sa surface définitive et son emplacement relèvent de la compétence du comité qui se prononce en fonction de l'élaboration des plans et des disponibilités. Les demandes relatives à l'emplacement sont légitimes seulement si elles sont motivées par des particularités liées au stand. L'emplacement, quel qu'il soit, ne justifie pas un désistement.

L'exposant doit contribuer à l'aspect esthétique de la foire et les matériaux utilisés doivent être ignifugés. Le comité peut intervenir lorsqu'une décoration ou les matériaux utilisés sont jugés inadéquats.

L'exposant doit respecter les locaux mis à sa disposition et tout dommage causé est facturé. Il doit aussi collaborer au maintien de l'ordre et se conformer aux règles établies par le comité.

***La convocation à l'assemblée des exposants, envoyée début septembre, a valeur de confirmation de contrat de location. L'emplacement des stands est dévoilé lors de l'assemblée uniquement.***

La facture provisoire est donnée lors de l'assemblée des exposants. Son paiement dans les délais octroyés a valeur de confirmation définitive de votre participation. En cas de non règlement de la facture au délai fixé, le comité dispose de la surface et facture les frais selon le règlement du Comptoir.

Si des circonstances politiques, sanitaires (épidémie/pandémie), militaires ou économiques, un cas de force majeure ou un cas fortuit devaient empêcher l'organisation du Comptoir ou son déroulement normal, les exposants ne pourraient prétendre à aucune indemnité.

**Par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement du Comptoir de Payerne sur le site [www.comptoir-payerne.ch](http://www.comptoir-payerne.ch)**

Lieu et date :

Timbre et signature conforme à

l'inscription au Registre du Commerce :

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser directement à :**

Pour les plans :	<b>Lionel FUCHS</b>	<a href="mailto:lionel@comptoir-payerne.ch">lionel@comptoir-payerne.ch</a>	079 538 85 69
Pour les plans : (adjoint)	<b>Joaquin LOPEZ</b>	<a href="mailto:joaquin@comptoir-payerne.ch">joaquin@comptoir-payerne.ch</a>	079 557 39 46
Pour la partie électricité, sanitaire, sécurité :	<b>Maxime MICHEL</b>	<a href="mailto:maxime@comptoir-payerne.ch">maxime@comptoir-payerne.ch</a>	076 822 08 70
Questions générales :		<a href="mailto:info@comptoir-payerne.ch">info@comptoir-payerne.ch</a>	

